

Communiqué phytosanitaire

n° 34 du 28 septembre 2022

SOMMAIRE

Généralités

- Déficit hydrique
- « Ne prends pas de risque ! »

Viticulture

- Démonstration robot agricole

GÉNÉRALITÉS

DÉFICIT HYDRIQUE

Le déficit hydrique demeure important sur l'ensemble du canton et les sols sont par conséquent secs jusqu'à une grande profondeur, non seulement dans le vignoble mais aussi dans les vergers. Le froid pénétrant plus facilement dans les sols secs, le risque de gel d'hiver « en profondeur » est donc accentué par cette situation. Nous vous conseillons d'arroser les vignes et les vergers récoltés avant la mise hors gel des conduites d'irrigation, en particulier celles et ceux situés sur sols très graveleux ou très sablonneux.

« NE PRENDS PAS DE RISQUE ! »

L'Office fédéral de l'environnement (OFEV) a appelé les voyageurs à l'étranger à ne pas ramener de plantes ou d'animaux comme souvenirs. En effet, dans le cas d'une espèce envahissante, les conséquences en Suisse peuvent être graves pour l'environnement, la santé et l'économie.

Il y a deux règles simples à observer :

- Ne ramenez pas de plantes ni d'animaux chez vous. Vous protégez ainsi les espèces indigènes et votre santé.
- Si vous souhaitez ramener tout de même des plantes ou des animaux, ne prenez aucun risque : dans l'idéal, [informez-vous avant votre voyage](#) et faites-les contrôler auprès des services compétents à votre retour.

Plus d'infos sur : <https://trop-risque.ch/>

**Des valises
sans mauvaise
surprise!**
Protège-toi, protège l'environnement.

Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra
Office fédéral de l'environnement OFEV

Les plantes, fruits,
légumes et animaux
rapportés d'un
voyage peuvent poser
problème.



VITICULTURE

DÉMONSTRATION ROBOT AGRICOLE

Couronné du [Prix de l'Innovation 2022 par Agrovina](#), le véhicule terrestre Rover R150 de la société Tartuca Industriale sera en démonstration le 11 octobre prochain dès 10h00 dans le vignoble du Valais Central. En cas de mauvais temps, la démonstration sera reportée au 12 octobre (même horaire).

Ce véhicule, configuré pour des opérations totalement autonomes sans intervention de l'opérateur sur le terrain, sera équipé pour l'occasion du système de pulvérisation JetSprayer™.

Les personnes intéressées à participer à cette démonstration sont priées de s'inscrire d'ici le 7 octobre 2023 auprès de l'Office de la viticulture (quillaume.favre@admin.vs.ch).



Service cantonal de l'agriculture

